

PAR COURRIEL

Monsieur François Boucher
Boucher.francois@uqam.ca

Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre courriel concernant les plaques d'immatriculation vertes pour les motos.

J'ai le plaisir de vous informer que les plaques vertes pour les motos électriques seront disponibles dès le 1^{er} février 2016.

D'ici quelques semaines, les propriétaires actuels de motos électriques seront contactés et informés de la possibilité d'obtenir une plaque verte. Ils pourront procéder au remplacement, sans frais, de la plaque régulière pour une plaque verte dans les points de service de la SAAQ.

Pour plus d'informations, je vous invite à visiter régulièrement le site Internet de la SAAQ ou celui dédié à l'action gouvernementale en électrification des transports : <http://www.transportselectriques.gouv.qc.ca/fr/plan-daction/>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Mélanie Devirieux
Conseillère politique

N/Réf. 20151029-39

Québec
700, boul. René-Lévesque Est
29^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1
Téléphone : 418 643-6980
Télécopieur : 418 643-2033
ministre@mtq.gouv.qc.ca

Montréal
500, boul. René-Lévesque Ouest
16^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-3444
Télécopieur : 514 873-7886